



Mission régionale d'autorité environnementale

PAYS DE LA LOIRE

**Information de la mission régionale
d'autorité environnementale des Pays de la Loire
sur la demande de permis de construire d'un bâtiment
d'élevage avicole du GAEC de La Rouillère
à Sèvremoine (49)**

N°PDL-001402 / AP

La MRAe des Pays de la Loire n'a pas pu étudier, dans le délai de deux mois imparti, faute de moyens suffisants, le dossier mentionné ci-dessus et reçu le 11 février 2025. Ce dossier est en lien avec la demande d'autorisation environnementale, pour le même projet, traité sous le [n°8244 / 2025APPDL10](#) par la MRAe le 10 mars 2025.

La présente information sera :

- notifiée à l'autorité compétente à l'origine de la saisine,
- jointe au dossier soumis à enquête publique ou autre procédure de participation du public,
- mise en ligne sur le site internet de la MRAe (www.mrae.developpement-durable.gouv.fr).

Fait à Rennes, le 11 mars 2025

Pour la MRAe Pays de la Loire,
le président

Signé

Daniel FAUVRE